

Fooooioi Réglementation machine et certificat CE

Objectifs

Connaître les risques machines et la réglementation applicable
Connaître les obligations des fabricants, acheteurs et utilisateurs

Public concerné :

Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études et services achats

Formation ouverte en entrée / sortie permanente





Esprit sécurité

La réglementation protège les utilisateurs des machines.

Encore faut-il la connaître !

Animation

Par des techniciens ayant une pratique régulière et une formation de formateur

La directive 2006/42/CE

Moyens pédagogiques : méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues

Mise en oeuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités

Contrôle des connaissances par questionnaire oral et/ou écrit en début et fin de stage.

Document regroupant les divers thèmes, remis à chaque stagiaire

Infos Pratiques

Durée préconisée :

1 jour, comportant une mise en application pratique

Taux de satisfaction :

NC (aucune formation 2020)

Nombre de participants :

8 personnes maximum

Attestation de stage :

À l'issue de l'application pratique, un certificat relatant cette formation sera délivré

Toutes les évaluations clients sont consultables sur nos actualités

Formation dispensée en Français

Formation accessible aux personnes handicapées. Nous consulter pour adapter le parcours.

Tarifs : nous consulter maorifce@aqmo.fr

CONTENU DE LA FORMATION

Généralités sur la réglementation européenne

Directive Machines :

- Champ d'application
- Exclusions
- Exigences santé & sécurité (Annexe 1)

OBLIGATIONS DU FABRICANT

Obligations de l'acheteur

Risques et évaluation des risques :

- Législation
- Notion de risques
- Analyse de risques